

## Le Nouveau-Brunswick

Le Nouveau-Brunswick a progressé d'un rang par rapport à l'année dernière, pour atteindre la sixième place. Comme la plupart des provinces, les dépenses de programme n'ont pas atteint ce qui était prévu en 2020 en raison de la pandémie. Toutefois, les dépenses de programme visant les ménages à faible revenu ont augmenté de 81 % par rapport à la fiche de l'an dernier.

Au fil des ans, Énergie Nouveau-Brunswick a participé à une importante réflexion stratégique sur la modernisation du réseau, grâce à des initiatives telles que le projet de recherche Smart Grid Atlantic et PowerShift Atlantic, qui a fait la démonstration d'une centrale électrique virtuelle permettant de stocker de l'énergie renouvelable dans des chauffe-eau électriques. En septembre 2020, le régulateur a finalement approuvé une demande d'installation d'une infrastructure de comptage avancée. L'entreprise de service public a pour objectif de commencer les mises à niveau des compteurs en mars 2022.

En janvier 2021, le Nouveau-Brunswick a également adopté officiellement des codes de construction pour les maisons et les petits bâtiments, ainsi que pour les bâtiments plus grands. Toutefois, les agents du bâtiment n'appliqueront pas les nouveaux codes avant janvier 2022. De plus, la province a adopté la version 2011 du Code national de l'énergie pour les bâtiments pour les propriétés commerciales, institutionnelles et résidentielles à logements multiples, même si deux versions plus récentes du code sont disponibles.

### Points forts

- **Réseau intelligent** : Le Nouveau-Brunswick commencera à installer des compteurs intelligents en 2022. Plus important encore, Énergie Nouveau-Brunswick a l'intention de tirer parti de ces compteurs pour favoriser l'engagement des clients et l'efficacité énergétique en émettant des alertes sur les factures élevées, d'information plus détaillée sur la consommation énergétique et en améliorant le ciblage et l'évaluation des programmes d'efficacité.

- **Recherche sur l'efficacité énergétique** : En 2019 et 2020, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a accordé plus de la moitié de ses subventions liées à l'énergie à des projets de recherche sur l'efficacité au Nouveau-Brunswick. Il a accordé sa subvention la plus importante à l'Université du Nouveau-Brunswick, qui s'est associée à Saint John Energy dans le but de réduire la demande de pointe grâce à des prévisions par apprentissage automatique et à des solutions axées sur la demande, comme le stockage d'énergie thermique.<sup>1</sup>

## Opportunités

- **Financement PACE** : Le financement Property Assessed Clean Energy permet de rembourser les améliorations énergétiques par le biais des factures d'impôts fonciers. L'action 35 du Plan d'action climatique de 2016 a identifié le PACE comme une opportunité et, en 2021, des experts locaux ont défini un cadre politique pour introduire cet outil au Nouveau-Brunswick.<sup>2</sup> Le Nouveau-Brunswick pourrait rejoindre l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et plusieurs autres provinces en permettant l'utilisation de cet outil pour soutenir l'efficacité énergétique et les plans énergétiques municipaux.
- **Efficacité énergétique industrielle** : Le Nouveau-Brunswick a maintenu des économies d'électricité similaires à celles de l'année dernière. Ce résultat global cache un changement de composition dû à l'élimination progressive des rapports sur l'énergie domestique et à l'adoption de programmes moins axés sur l'éclairage. Les économies réalisées dans le secteur industriel ont comblé la différence. Le service public met à l'essai un programme de gestion stratégique de l'énergie en 2021 qui pourrait permettre de réaliser des économies d'énergie plus importantes dans le secteur industriel et de transformer le marché à l'avenir.

---

<sup>1</sup> Eduardo Castillo-Guerra, " Integrated Dispatchable Resources Control Systems for Peak Load Management in Local Electricity Distribution Networks ", Base de données des octrois du CRSNG, 2021, [https://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/Details-Detailles\\_eng.asp?id=694836](https://www.nserc-crsng.gc.ca/ase-oro/Details-Detailles_eng.asp?id=694836).

<sup>2</sup> " Financing Energy Savings for New Brunswick Communities through PACE ", Efficacité Énergétique Canada, 31 mai 2021, <https://www.energycanada.org/advocating-for-local-financing-options-in-new-brunswick/>.

- **Cotation et divulgation des bâtiments :** Les programmes du Nouveau-Brunswick encouragent les étiquettes ÉnerGuide, et la province a mis en place des rapports énergétiques obligatoires pour les bâtiments gouvernementaux. Il est temps d'étendre ces éléments de base. En exigeant que les maisons divulguent leur rendement énergétique au moment de leur vente et que tous les bâtiments fassent état de leur consommation d'énergie, les clients auront plus d'information et les administrateurs de programmes pourront cibler plus efficacement des économies d'énergie plus importantes.